

LES PRONOMS CLITIQUES DU FRANCOPROVENÇAL : L'ÉTUDE DU DIALECTE DE PÉLUSSIN

MÁRTON GERGELY HORVÁTH

Université Eötvös Loránd
École Doctorale des Sciences du langage
Programme Romanistique
Múzeum krt. 4/C
1088 Budapest
Hongrie
marton_horvath@yahoo.com

Abstract: The status of clitic or conjunctive pronouns of Romance languages is a highly debated topic in linguistic literature. A number of articles dedicated to this issue propose to analyse clitic pronouns as affixes that have lost their syntactic autonomy, whereas others assert that they are syntactically accessible arguments of the verb. This article focuses on the exposition and study of clitic pronouns in the francoprovençal dialect of Pélussin from the perspective of their syntactic and morphosyntactic properties. We conduct a survey of the criteria usually employed to distinguish between affixes and clitics, in order to attempt to determine how the clitic pronouns of this patois should be analysed. We conclude that the dialect of Pélussin is very similar to colloquial French from this point of view, hence it follows that the analyses put forward previously for the latter also apply to the dialect presented herein.

Keywords: affix, clitic, francoprovençal, pronoun, Romance

1. Introduction

Le statut des éléments généralement appelés pronoms clitiques ou pronoms conjoints des langues romanes est fortement discuté dans la littérature linguistique. De multiples articles traitant de ces éléments de diverses langues romanes proposent une analyse affixale et affirment que les pronoms clitiques, dans la plupart de ces langues, ont perdu leur statut syntaxique, ou que ce changement est en cours. D'autres études contestent cependant ces hypothèses et avancent que les pronoms clitiques sont des arguments accessibles au composant syntaxique. Cette approche «syntaxique» est portée notamment par Kayne (1975), Rizzi (1986) ou De Cat (2002). Les analyses

«morphologiques» évoquées ci-dessus argumentent par contre en faveur du traitement affixal des pronoms clitiques qu'elles considèrent comme des morphèmes flexionnels du verbe ne possédant pas de traits sémantiques. Miller (1992), Auger (1994) et Cummins & Roberge (1994) suggèrent notamment des analyses de ce type.

Cet article vise à examiner les pronoms clitiques du francoprovençal, plus particulièrement ceux du dialecte de Pélussin. Après un bref aperçu des analyses des clitiques et des affixes, tant dans une perspective générale que du point de vue des langues romanes, nous présenterons le parler étudié et son système de clitiques pronominaux. Nous examinerons les propriétés syntaxiques et morphophonologiques des pronoms clitiques de ce dialecte francoprovençal et nous tenterons de déterminer leur statut morphosyntaxique.

2. Analyses des pronoms clitiques des langues romanes

2.1. Clitiques et affixes

Le phénomène de la cliticisation concerne les domaines de la phonologie, de la morphologie et de la syntaxe. Les clitiques, par certaines de leurs caractéristiques, ressemblent aux morphèmes libres, mais ils ne sont toutefois pas complètement indépendants ; ils s'attachent à leur hôte, et cet attachement les rapproche des affixes flexionnels.

En ce qui concerne l'analyse générale des clitiques, plusieurs études, qui constituent la base des recherches ultérieures, sont à considérer, notamment celle de Zwicky (1977) qui distingue les clitiques simples des clitiques spéciaux¹, et celle de Zwicky & Pullum (1983) qui fournissent l'une des analyses les plus détaillées sur la différenciation entre clitiques (postlexicaux²) et affixes. Leurs critères définissent des tendances plutôt que des règles :

¹ Un clitique simple est la réduction phonologique non accentuée d'un morphème libre : le résultat dépend phonologiquement d'un mot adjacent, et ce processus est souvent associé à des conditions stylistiques (p. ex. *is, has, have* de l'anglais). Un clitique spécial est un élément lié (conjoint) qui se réalise comme une variante d'un élément libre et accentué (disjoint). Les deux formes ont le même sens et une structure phonologique semblable, mais l'élément conjoint est concerné par des règles syntaxiques spéciales (p. ex. *me* conjoint vs. *moi* disjoint). Cf. Zwicky (1977).

² Dans une perspective lexicaliste, les clitiques simples sont souvent nommés clitiques postlexicaux : ce sont des éléments indépendants d'un point de vue syntaxique, qui s'attachent à l'hôte à un niveau postlexical tout en perdant leur autonomie prosodique (cf. Creissels 2006a : 30–31).

ils concernent la sélectivité des éléments par rapport à l'hôte ou la base, la probabilité de la présence de lacunes paradigmatiques, d'idiosyncrasies morphophonologiques ou sémantiques, le traitement syntaxique des mots affixés ou cliticisés, et l'ordre entre l'affixation et la cliticisation.

Anderson (1992) propose d'analyser les clitiques spéciaux en tant qu'affixes de constituant s'attachant à un hôte qui est déterminé syntaxiquement, sous le rapport d'un domaine de constituant. Il indique que ces critères s'insèrent dans son analyse suggérée : les clitiques spéciaux possèdent les mêmes caractéristiques formelles que les affixes, et ils peuvent être décrits par rapport aux constituants à l'aide des mêmes paramètres que les affixes par rapport aux mots.

Miller (1992) conteste la pertinence de la plupart des critères proposés par Zwicky & Pullum. Il affirme que non seulement les clitiques spéciaux, mais aussi les clitiques simples peuvent être analysés comme des affixes lexicaux. Ainsi, il suggère une distinction affixe/mot. Dans cette perspective, un clitique est donc un type d'affixe.

Bresnan & Mchombo (1987) établissent des critères pour distinguer les marques flexionnelles (l'accord grammatical, selon la terminologie de Bresnan & Mchombo) des pronoms incorporés (i.e. l'accord anaphorique) en analysant les éléments de l'accord du *chicheŵa*, une langue bantoue. L'accord grammatical est décrit comme l'affixation flexionnelle, tandis que l'accord anaphorique correspond à la cliticisation (cf. De Cat 2005 : 19). Bresnan & Mchombo se basent sur la position des éléments en question par rapport à un syntagme nominal coréférent et exposent plusieurs déductions qui servent elles-mêmes de critères.

2.2. Degré de variation et aspect diachronique

Miller & Monachesi (2003) montrent que les clitiques pronominaux de la majorité des langues romanes ont des caractéristiques similaires, bien qu'il existe des variations et des différences d'utilisation. La présence de particularités à la fois affixales et clitiques est notable dans tous les cas, mais la proportion de ces deux types de caractères dépend de la langue ou de la variété de langue donnée. Par exemple, les pronoms clitiques du portugais et du roumain possèdent plus de traits suggérant un statut syntaxique que ceux des autres langues romanes. Miller & Monachesi (2003 : 48) soulignent alors que les pronoms clitiques ne peuvent pas être définis d'une façon uniforme, et qu'ils ont un aspect changeant : il est possible que les clitiques deviennent des affixes.

Gerlach (2002) note également ce caractère en reprenant l'échelle de Nübling (1992), qui distingue plusieurs étapes : les mots (fonctionnels) indépendants sont réduits en clitiques simples, puis en clitiques spéciaux, pour devenir finalement des affixes flexionnels (cf. Gerlach 2002 : 26–28). La question est donc de savoir à quel degré ce changement s'est effectué dans les différentes variétés des langues romanes.

L'objectif de la présente étude est d'analyser les clitiques pronominaux du francoprovençal. Dans ce cas-là encore, la question de la variation se pose. Le francoprovençal, en tant que groupe linguistique, a été reconnu tardivement, la langue ne bénéficie pas de reconnaissance officielle, et l'absence d'action centralisatrice divise encore plus les différents parlers francoprovençaux. En outre, le domaine d'emploi du patois s'est peu à peu réduit au cours du 20^{ème} siècle, et le français a pris son rôle dans l'entretien des relations entre les différentes communes (cf. Bert 2001 : 213).

3. Pronoms clitiques du dialecte de Pélussin

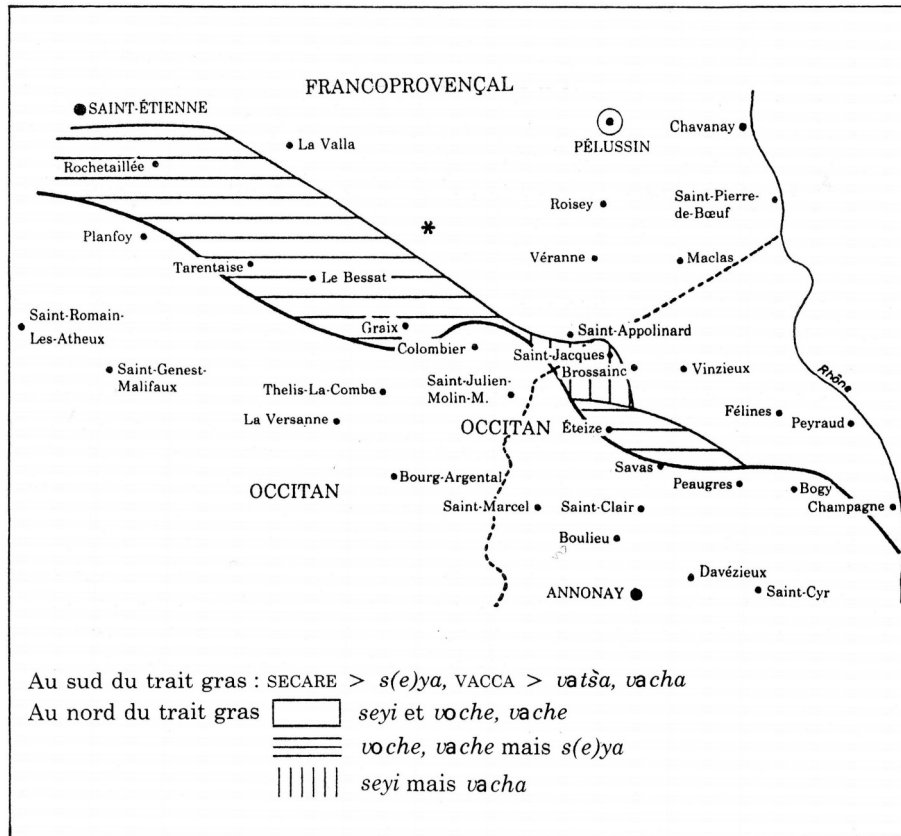
3.1. Dialecte de Pélussin

Dans cet article, nous nous baserons sur les données du dialecte francoprovençal de Pélussin, d'après l'ouvrage édité par Charpigny et al. (1986). Ce corpus se fonde sur une quarantaine d'heures d'enregistrement ; les enquêtes ont été menées entre 1979 et 1983. Les textes sont présentés tels qu'ils ont été dits. A l'heure actuelle, 15 minutes sont numérisées, transcrites et interrogeables dans CLAPI³. Nous adopterons ici le système d'écriture utilisé dans Charpigny et al. (1986). Ce système graphique vise à rendre compte de la prononciation réelle le plus fidèlement possible, tout en employant certaines conventions du français⁴.

³ CLAPI (Corpus de Langues Parlées en Interaction), conçu et développé par le groupe ICOR (Interaction Corpus) de l'Unité Mixte de Recherche ICAR (Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations), est une banque de données outillée en ligne : <http://clapi.univ-lyon2.fr>.

⁴ Ainsi, les voyelles *a, è, é, i, o, ou, u* ont la même valeur qu'en français. Toutefois, il existe en francoprovençal de nombreux sons intermédiaires entre plusieurs sons français, notamment entre *i* et *e*, *o* et *a*, *o* et *ou*. Dans ces cas, l'un ou l'autre des signes est utilisé. Le signe *æ* désigne les voyelles labialisées des mots français *œil* ou *œufs*. Le *e* «muet» [ə] est noté par *e*. Les voyelles nasales sont représentées par *an* (*a* nasal), *on* (*o* nasal), *ein* (*è* nasal), *æn* (*æ* nasal) et *in* (*i* nasal). Lorsque deux voyelles se succèdent, elles marquent les deux éléments d'une diphtongue. Les semi-consonnes sont notées par *y* [j], *ou* [w] et *u* [ɥ], placés près d'une voyelle. Les consonnes *p, b, t, d, f, v, k, g, l, r, m, n, s, z, j* ont la même valeur qu'en français.

Marius Champailier, l'enquêté, est né en 1910 à Pélussin, qui se situe dans le département de la Loire, sur le versant oriental du Pilat. Pélussin est donc dans le domaine francoprovençal, et proche de la frontière occitane.



Limite entre l'occitan et le francoprovençal dans le Pilat
(D'après Charpigny et al. 1986 : 236)

Ainsi, *g* désigne toujours le son [g], tandis que le son [ʒ] est noté par *j*. Les consonnes palatales sont marquées par l'adjonction d'un *y* à la consonne : *ky, gy, by, ny*. Les consonnes mi-occlusives sont *ts* et *dʒ*. L'accent tonique n'est pas indiqué sur la dernière syllabe. En revanche, lorsqu'il porte sur l'avant-dernière syllabe, il est noté par un caractère souligné (p. ex. *gōta* «goutte»).

3.2. Système des pronoms clitiques

Comme dans les autres langues romanes, il existe en francoprovençal des pronoms clitiques pour exprimer les types majeurs d'arguments verbaux ainsi que certains syntagmes non argumentaux. Ainsi, le francoprovençal possède des clitiques qui correspondent aux cas accusatif, datif, génitif/partitif, locatif, et il a également, comme le français, des pronoms clitiques nominatifs, contrairement à l'italien standard, à l'espagnol ou au catalan.

En ce qui concerne la forme des différents pronoms conjoints du francoprovençal, une très grande hétérogénéité peut être constatée. Martin (2005) note qu'il est impossible de rendre à l'écrit la diversité de prononciation de certaines formes pronominales.

Dans le parler de Pélussin, les pronoms conjoints sont les suivants :

(1) Pronoms clitiques du parler de Pélussin

N.	Pers.	Genre	Cas					Réfléchi
			Nom.	Acc.	Dat.	Gén.	Loc.	
Sg.	1	m/f	<i>je</i>	<i>me</i>		—		<i>me</i>
	2	m/f	<i>te</i>	<i>te</i>		—		<i>te</i>
	3	m	<i>a</i>	<i>le</i>	<i>lui, nyi,</i> <i>nyon</i>	<i>nyon</i>	<i>nyi,</i> <i>nyon</i>	<i>se</i>
		f	<i>i</i>	<i>la</i>				
	neutre	<i>ou</i>	<i>ou, zou</i>	—		—		
Pl.	1	m/f	<i>ne</i>	<i>no, ne</i>		—		<i>no, ne</i>
	2	m/f	<i>vo, vou</i>					<i>vo</i>
	3	m	<i>i</i>	<i>lou</i>	<i>hye,</i>	<i>nyon</i>	<i>nyon</i>	<i>nyi,</i> <i>nyon</i>
f		<i>le</i>		<i>nyon</i>				

Le tableau (1) contient les réalisations des pronoms personnels conjoints du parler de Pélussin devant un verbe commençant par une consonne. Lorsque les pronoms sont suivis par une voyelle, l'élision du *e* «muet» [ə] s'effectue dans le cas des pronoms singuliers *je*, *me*, *te*, *se*, *le*; le *a* de *la* est élide également. En ce qui concerne le pronom sujet *ne*, l'élision de [ə] s'effectue devant *a* et *u*; devant une autre voyelle, la forme *nez* est utilisée. Les pronoms sujets *a*, *i* (singulier et pluriel), *ou*, *vo* apparaissent, devant une voyelle, sous la forme de *al*, *il*, *oul* et *voz* respectivement. Les pronoms objets pluriels *no* ou *ne*, *vo*, *lou* et *le* ont la forme *noz* (ou *nez*), *voz*, *louz*, *lez*.

Le dialecte de Pélussin distingue toujours les formes du pronom personnel neutre de celles du pronom masculin singulier, tant comme sujet (2)

que comme objet (3)⁵. *Ou* est également le sujet des constructions impersonnelles (4). En outre, il est employé dans un sens indéfini que l'on peut traduire par «on» (5a). Toutefois, pour exprimer «on», c'est la 3^e personne du pluriel qui est le plus souvent utilisée (5b); lorsque *on* est employé en français dans le sens de «nous», le patois utilise la 1^{re} personne du pluriel⁶.

- (2) a. ou vyon
ça vient
b. a vyon
il vient
- (3) a. je zou vèye
je le vois
«je vois ça»
b. je le vèye
je le vois
- (4) a. ou falye k' ou sèye umède (p. 32, l. 16)⁷
il fallait que ce soit humide
b. ou n y aye de maryaje ke se fézyan pe louparon (p. 34, l. 27)
il y avait des mariages qui se faisaient par les parents
- (5) a. ou lez ontondye plouro (p. 46, l. 24)
on les entendait pleurer
b. i fézyan venyi le médessin (p. 30, l. 9–10)
ils faisaient venir le médecin
«on faisait venir le médecin»

La forme *nyi*⁸ exprime non seulement le pronom adverbial «y» (6a), mais

⁵ Ces exemples sont cités dans Charpigny et al. (1986 : 241).

⁶ Dans le dialecte de Pélussin, la 1^{re} personne du pluriel est employée lorsque le locuteur fait partie du groupe des personnes de qui il parle ou qu'il admet la chose dont il est question. Dans les autres cas, là où le français utiliserait toujours *on*, le patois emploie la 3^e personne du pluriel.

⁷ Les pages et lignes qui accompagnent chaque occurrence renvoient au corpus de Charpigny et al. (1983).

⁸ La forme *nyi* dans le sens «y» est le résultat de l'adjonction d'un *n* prothétique. L'utilisation de *nyi* dans le sens «lui» est probablement le résultat d'une substitution sémantique :

aussi le pronom personnel datif de la 3^e personne du singulier (6b). Ce dernier peut également être exprimé par *lui* (très rare ; 7). Quant à la forme *nyon*⁹, elle peut désigner aussi bien le pronom «y» (8a) que «en» (8b,c), «lui» (8d) et «leur» (8e). Ce dernier peut également être exprimé par *lye* (9a) (devant une consonne) ou *lyez* (9b) (devant une voyelle).

- (6) a. i nyi betevan ina ptsita gouota d'o de viy (p. 42, l. 28–29)
ils y mettaient une petite goutte d'eau-de-vie
b. ou nyi falye in vyo pe payi le fermaje (p. 40, l. 27)
il lui fallait un veau pour payer le fermage
- (7) ma more ke lui aye plu (p. 34, l. 30)
ma mère qui lui avait plu
- (8) a. je nyon vé (p. 76, l. 41)
j' y vais
b. le poubèle nyon son plene (p. 92, l. 24)
les poubelles en sont pleines
c. je vo non¹⁰ parlarè (p. 76, l. 22)
je vous en parlerai
d. ou falye ou mouein nyon dono sin sou (p. 76, l. 28–29)
il fallait au moins lui donner cinq sous
e. ou fézye pe nyon deno a mijiy
ça faisait pour leur donner à manger
(cf. Charpigny et al. 1983 : 246)
- (9) a. avé se ke la tara lye denove (p. 38, l. 35)
avec ce que la terre leur donnait
b. ou lyez aye fa plézi de vaére kelou ptsi kayon (p. 102, l. 36)
ça leur avait fait plaisir de voir ces petits cochons

le clitique pronominal locatif est employé à la place du clitique pronominal datif. Dans l'expression impersonnelle *ou n y a* «il y a» (cf. (4b)), il ne s'agit peut-être pas d'un *n* prothétique, mais d'une forme abrégée du pronom *en* : *ou n y a* signifierait littéralement «il y en a». En effet, *ou n y a* est utilisé aussi bien pour «il y en a» que pour «il y a». Cf. Charpigny et al. (1986 : 246).

⁹ La forme *nyon*, qui n'est connue que dans cette zone dialectale, peut s'expliquer par la fusion de la forme *ny(i)* et de la forme *on* (< *en*). Cf. Charpigny et al. (1986 : 246).

¹⁰ *Non* est une variante de *nyon* : le [n] initial n'est pas toujours palatalisé.

3.3. Formes disjointes

Les formes toniques du pronom personnel, employées comme complément après préposition et comme sujet renforcé, sont les suivantes dans le parler de Pélussin :

(10) Pronoms toniques du parler de Pélussin

P.	Genre	Singulier	Pluriel
1	m/f	<i>me</i>	<i>nez-<u>otre</u></i>
2	m/f	<i>tse</i>	<i>vez-<u>otre</u></i>
3	m	<i>lui</i>	<i>è<u>le</u>, z-è<u>le</u></i>
	f	<i>la<u>é</u></i>	

A la 3^e personne du pluriel, certains dialectes, contrairement à celui de Pélussin, distinguent le masculin du féminin.

Les formes composées de la 1^{re} et de la 2^e personnes du pluriel constituent un trait qui est plus fréquent en occitan, mais qui peut néanmoins être observé dans de nombreuses aires francoprovençales (cf. Charpigny et al. 1986: 246).

4. Propriétés syntaxiques des pronoms clitiques

4.1. Position des clitiques dans la phrase

Dans ce chapitre, nous observerons la position des clitiques dans la phrase par rapport à un verbe fini, à un verbe non fini et à un verbe à l'impératif. Nous considérerons ensuite la position des clitiques dans les différents types de phrases interrogatives.

Étant donné que les pronoms clitiques des langues romanes sont des clitiques spéciaux au sens de Zwicky (1977), ils n'apparaissent pas toujours dans les mêmes positions que les syntagmes nominaux ou prépositionnels correspondants. Alors que les clitiques objets sont devant le verbe, les syntagmes pleins correspondants sont derrière :

- (11) oul étye po rore [...] d'ontondre de jon ke plourevan,
 il était pas rare d'entendre des gens qui pleuraient
 ou lez ontondye plouro (p. 46, l. 23–24)
 on les entendait pleurer

De même, l'ordre des clitiques entre eux diffère de celui des syntagmes pleins correspondants : alors que l'ordre de ces derniers peut être modifié par des facteurs discursifs, l'ordre des clitiques est fixe.

La position des clitiques objets par rapport à un verbe non fini est similaire à celle par rapport à un verbe fini : ils sont généralement devant l'infinitif ou le participe présent :

- (12) a. j'è po bezouein de voz ou dzere (p. 98, l. 32)
 j'ai pas besoin de vous le dire
 b. je vé voz étono an vo dzezan (p. 46, l. 16)
 je vais vous étonner en vous disant

A l'impératif positif, les clitiques apparaissent comme enclitiques, tandis qu'à l'impératif négatif, ils restent devant le verbe, et sont donc des proclitiques :

- (13) a. ontondon no byon (p. 32, l. 28)
 entendons nous bien
 b. tenaé vo byon (p. 140, l. 16)
 tenez vous bien
 c. me mije po (d'après Martin 2005 : 96)
 me mange pas

En ce qui concerne les phrases interrogatives, plusieurs procédés sont possibles. Dans le cas des interrogations totales, la question peut être posée à l'aide de *é t ke* «est-ce que» (14a,b), où l'ordre des mots qui suivent *é t ke* est le même que dans le cas de l'affirmatif, ou à l'aide de l'intonation interrogative, sans inversion (14c,d).

- (14) a. È t k' ou n y ayiy ina féta? (p. 38, l. 4-5)
 est-ce qu'il y avait une fête?
 b. Ét'i ke vo vodryo ke je vo porle...? (p. 60, l. 29)
 est-ce que vous voudriez que je vous parle...?
 c. Te lou pron kelou kayon? Te lou pron po? (p. 102, l. 41)
 tu les prends ces cochons? tu les prends pas?
 d. T' a de novèle? (p. 62, l. 14)
 tu as des nouvelles?

Quant aux interrogations partielles, l'expression *é t ke* peut être utilisée de la même manière qu'avec les questions totales (15a,b). Dans les questions por-

tant sur le sujet (15c,d), on constate la forme *kei ke*, où le mot interrogatif *kei* «qui» est suivi par *ke*¹¹. Ensuite, la question peut être posée avec inversion (15e,f), ou sans changement d'ordre de mots après le mot interrogatif (15g,h). Enfin, il est possible que le mot interrogatif ne soit pas disloqué et reste dans la position du syntagme auquel il se réfère (15i).

- (15) a. Ont é te ke te vé chorchiy ton vïn ? (p. 136, l. 9)
où est-ce que tu vas chercher ton vin ?
- b. K'é t ke je poryïn byon vo dzere de kel' époka ?
qu'est-ce que je pourrais bien vous dire de cette époque ?
(p. 68, l. 14)
- c. Ki k' é mor ? (p. 48, l. 7)
qui' est mort ?
- d. Ki ke labourare le tare ? (p. 168, l. 41)
qui' labourerait les terres ?
- e. Ke porïn je ïnkor vo dzere ? (p. 100, l. 14)
que pourrais je encore vous dire ?
- f. Kema lou voulaé ve votou janbon ? (p. 106, l. 36–37)
comment les voulez vous vos jambons ?
- g. Kema i preparevan kela fêta ? (p. 58, l. 16)
comment ils préparaient cette fête ?
- h. De van je vyon è ou je vé ? (p. 72, l. 3)
d' où je viens et où je vais ?
- i. Kele kyuvarte, ne le prenyon van ? (p. 90, l. 36)
ces couvertures, nous les prenions où ?

Les questions enchâssées ne montrent pas d'inversion :

- (16) a. voz avaé ïn pou vœy kema noutou gran-paran vivyan
vous avez un peu vu comment nos grands-parents vivaient
(p. 42, l. 8)

¹¹ Ceci pourrait être considéré comme la réduction d'une construction clivée de type *qui c'est qui* (cf. De Cat 2002 : 41). Toutefois, on peut se demander si une telle supposition est à prendre en considération lors de l'analyse synchronique. L'expression *kei ke* serait peut-être plutôt une forme d'interrogation figée sans que la structure clivée antérieure présumée ait un rôle dans la grammaire. Dans une perspective chomskyenne, ce type de question peut être modélisé par un syntagme complémenteur (CP) où le mot interrogatif *kei* est le spécifieur du syntagme, alors que *ke* est le complémenteur (C).

- b. voz alaé me demando kema ou se passove kela rodzesse,
vous allez me demander comment ça se passait cette radisse
è kema il étyan rekonpanso kelou chevo (p. 74, l. 31–31)
et comment ils étaient récompensés ces chevaux

En ce qui concerne la contiguïté des clitiques avec le verbe, on peut constater qu'ils suivent ou précèdent toujours directement le verbe.

4.2. Remarques sur le statut morphosyntaxique des pronoms clitiques

L'un des critères de Zwicky & Pullum (1983 : 504) expose que les règles syntaxiques concernent les mots affixés en tant qu'ensembles, mais n'affectent pas les groupes clitiques, i.e. les mots cliticisés. Néanmoins, un groupe clitique peut constituer un syntagme, et, par conséquent, l'application d'une règle syntaxique à un groupe clitique n'indique pas le statut affixal ou clitique de l'élément concerné. En revanche, l'autonomie syntaxique de l'élément peut témoigner du statut clitique. Les clitiques, en tant que mots syntaxiques, ne sont donc pas immuns aux opérations syntaxiques.

Les processus syntaxiques qui impliquent les pronoms clitiques et que nous examinerons ici sont les suivants : la coordination, la portée large sur une coordination d'hôtes, et l'inversion.

Dans le corpus, on ne relève pas de coordination des pronoms clitiques, ce qui pourrait laisser penser qu'ils ne peuvent pas être coordonnés, comme c'est le cas des autres langues romanes.

La coordination de plusieurs verbes en tant qu'hôtes du même pronom clitique est généralement non attestée dans le parler de Pélussin. En ce qui concerne les clitiques objets, ils n'ont jamais, dans ce corpus, de portée large sur une coordination de verbes.

Les clitiques sujets, quant à eux, sont habituellement répétés devant chaque verbe (17a). Toutefois, ceci n'est pas toujours le cas : la portée large d'un pronom clitique sujet sur une coordination de verbes est parfois acceptée même dans la langue parlée, mais elle reste très rare (17b).

- (17) a. Monsu le kyuro, ke ne parlove po pandan la sérémoni,
Monsieur le curé, qui ne parlait pas pendant la cérémonie,
a devenye bavo : al ankourajove le malade, a rékonfortove
il devenait bavard : il encourageait le malade, il réconfortait

- la famille, a fézye ina priyère (p. 44, l. 12-14)
 la famille, il faisait une prière
- b. n' atondyon k' ou lève, le betevon ou plu cho posseble,
 nous attendions que ça lève, les mettions au plus chaud possible,
 fézyon in pou de foy (p. 90, l. 37-38)
 faisons un peu de feu

Concernant la portée large des pronoms clitiques sur une coordination d'hôtes, Miller (1992) établit trois critères (Miller 1992 : 155-157) :

- (18) a. Un élément qui ne peut pas avoir de portée large sur une coordination d'hôtes ne peut pas être un clitique, mais doit être un affixe.
 b. Un clitique postlexical peut être répété sur chaque conjoint de son hôte si et seulement s'il forme un constituant syntaxique avec son hôte dans la phrase non coordonnée correspondante.
 c. Dans les cas où la répétition est obligatoire sur chaque conjoint, alors l'élément est nécessairement un affixe et ne peut pas être un clitique postlexical.

Suivant les propositions (18) de Miller, les pronoms clitiques objets du francoprovençal ont des propriétés affixales : ni leur coordination, ni la portée large sur une coordination de verbes n'est attestée. Quant aux pronoms clitiques sujets, ils sont généralement répétés devant chaque verbe. Dans notre corpus, on ne trouve qu'un seul exemple de non répétition du sujet pronominal, cf. (17b). La possibilité de la portée large restant très marginale, la répétition habituelle du pronom sujet suggère une analyse affixale pour ces éléments également.

Selon Labelle (1985 : 87), le fait que les pronoms clitiques ne peuvent pas être coordonnés et qu'ils doivent être répétés devant chaque verbe est en rapport avec leur spécificité clitique : ils sont, par définition, phonologiquement faibles, dépendants. Néanmoins, il existe dans d'autres langues des clitics postlexicaux qui sont coordonnables, cette dépendance phonologique ne peut par conséquent pas exclure la possibilité de la coordination (cf. Miller & Monachesi 2003 : 20). Par contre, les affixes flexionnels ne peuvent généralement ni être coordonnés, ni avoir une portée large, bien qu'il existe des exceptions, par exemple la portée large du suffixe ordinal français : *à la cinq ou sixième entrevue* (Miller & Monachesi 2003 : 22).

La troisième opération syntaxique dont nous traitons est le mouvement. Dans les interrogatives avec inversion ainsi qu'à l'impératif, il s'agirait, dans

un cadre chomskyen, du déplacement (ou de la copie) du pronom clitique. Dans le parler de Pélussin, comme nous l'avons vu, les questions partielles peuvent se poser à l'aide de l'inversion du sujet pronominal et du verbe (cf. (15e,f)), et à l'impératif positif, les clitiques apparaissent comme enclitiques (cf. (13a,b)). Même si la forme des pronoms clitiques dépend parfois de leur position par rapport au verbe (voir plus bas), cela ne représente pas une variation telle que son traitement ne serait pas possible à l'aide de règles d'allomorphie.

D'après le dernier critère de Zwicky & Pullum (1983), les clitiques peuvent s'attacher à des éléments qui contiennent déjà des clitiques, contrairement aux affixes. Par conséquent, si les pronoms clitiques sujets sont analysés en tant qu'affixes, les autres éléments préverbaux qui peuvent apparaître entre le pronom sujet et le verbe doivent également être traités comme des affixes. Ces éléments sont les pronoms clitiques objets, les clitiques *nyi* et *nyon*, et le clitique négatif/restrictif *ne*.

Comme nous avons vu ci-dessus, les pronoms clitiques non sujets possèdent certaines particularités affixales. Toutefois, selon les approches «syntaxiques», leur statut affixal est contestable à cause du fait qu'ils ne s'attachent parfois pas au verbe dont ils sont un argument sémantique, mais plutôt à un autre mot. C'est le cas dans les constructions avec montée des clitiques : le pronom est l'argument du verbe enchâssé, mais il se cliticise sur le verbe recteur (cf. De Cat 2005 : 10-11 ; Miller & Monachesi 2003 : 13) :

- (19) Le malœr ny' a byon pu arevo. (p. 196, l. 29)
 le malheur lui a bien pu arriver
 «Le malheur a bien pu lui arriver.»

Il est à noter que l'analyse affixale de ce type de constructions est possible dans des modèles lexicalistes comme la HPSG ou la LFG : l'élément recteur, ayant reçu les clitiques comme marques de flexion dans le composant morphologique, sélectionne comme complément un constituant qui se serait combiné avec les clitiques en question (cf. Miller & Monachesi 2003 : 25).

Quant au clitique négatif/restrictif *ne*, son utilisation n'est pas obligatoire dans le parler de Pélussin. Il est le plus souvent absent dans les constructions négatives (20a) ainsi que dans les constructions restrictives (20b), mais sa présence n'est pas impossible (21a,b) :

- (20) a. il ayan po de pouéle (p. 30, l. 16)
 ils avaient pas de poêle

- b. le Père Noël é venyi k' apré (p. 62, l. 34)
 le Père Noël est venu qu'après
- (21) a. la jœnèssa i ne par po sou dre (p. 62, l. 18–19)
 la jeunesse elle ne perd pas ses droits
- b. ou ne demorove ke le mantyo de lo (p. 108, l. 16)
 il ne restait que le manteau de lard

Dans le cas d'une analyse affixale de *ne*, il serait alors nécessaire de répertorier dans le lexique un *ne* négatif ainsi qu'un *ne* restrictif, et il faudrait également tenir compte de l'existence d'un *ne* non affixal : ce dernier peut précéder directement le *po* négatif (22) dans la négation d'un infinitif (cf. De Cat 2005 : 9).

- (22) nez-otre, louz efan, pe ne po jéno,
 nous.DISJ, les enfants, pour ne pas gêner,
 ne demandevon la permisyon (p. 74, l. 38)
 nous demandions la permission

En conclusion, au moins certains éléments parmi ceux qui peuvent apparaître entre le pronom sujet et le verbe sont difficiles à analyser en tant qu'affixes, ce qui met en doute le traitement affixal des clitiques sujets, plus proches des affixes que les clitiques objets notamment.

Pour faire la distinction entre accord anaphorique par pronoms incorporés (clitiques) et accord grammatical par marques flexionnelles (affixes), Bresnan & Mchombo (1987) utilisent également des critères qui concernent la position syntaxique des éléments en question ; ils exposent un critère de localité¹² et en déduisent différentes prédictions. Conformément à leur prédiction I (Bresnan & Mchombo 1987 : 759), l'élément affixal sujet est obligatoire et doit être présent, même lorsque l'interrogation porte sur l'argument nominal correspondant, c'est-à-dire sur le sujet. Or, dans notre corpus, le pronom clitique sujet n'est jamais attesté dans des questions portant sur le sujet.

¹² La localité se réfère à la proximité des éléments d'accord à l'intérieur de la proposition : une relation d'accord locale s'établit entre des éléments de la même proposition simple (cf. Bresnan & Mchombo 1987 : 752).

4.3. Redoublement des syntagmes pleins par des pronoms clitiques

Bien que les pronoms clitiques et les syntagmes pleins correspondants soient souvent en distribution complémentaire dans le parler de Pélussin, les syntagmes pleins sont fréquemment redoublés par un clitique. Néanmoins, il est important de distinguer le «vrai» redoublement (lorsque le syntagme plein est en position argumentale et que le pronom clitique s'attache au verbe comme un affixe) de la dislocation : dans le cas de cette dernière, une rupture intonative entre le syntagme disloqué et le reste de la phrase peut être constatée. A l'écrit, cette rupture est généralement marquée par une virgule :

- (23) le pore Firmein, a tochove, al étse deraé,
 le père Firmin, il touchait, il était derrière,
 è le Réji, al étye davan, a lez apelove (p. 192, l. 7–8)
 et le Régis, il était devant, il les guidait

Etant donné que la possibilité du redoublement est liée notamment à des facteurs pragmatiques et discursifs complexes, il est difficile de porter un jugement sur certaines phrases, surtout si elles sont hors contexte, et de déterminer s'il s'agit d'un «vrai» redoublement ou d'une dislocation.

Il est à noter que le statut affixal n'exclut pas le statut argumental, le statut morphosyntaxique étant indépendant de la fonction syntaxique (cf. Auger 1994 : 27, 240 ; Miller 1992). Ainsi, les marques d'accord ne sont pas toujours des affixes morphologiquement liés, et les éléments morphologiquement dépendants peuvent également être des arguments. Dans le cas d'un syntagme disloqué redoublé par un clitique, le fait que le clitique occuperait la position d'argument n'interdirait donc pas son éventuelle analyse affixale.

Voici quelques exemples de redoublement du sujet dans le parler de Pélussin :

- (24) a. Jan-Mari al aye éto la konsulto (p. 76, l. 37–38)
 Jean-Marie il avait allé la consulter
 «Jean-Marie était allé la consulter»
 b. notou dou brove payezan i se retrouvon su la faére
 nos deux braves paysans ils se retrouvent sur la foire (p. 194, l. 21)
 c. Noé al étye anonsiy pe le klyoche (p. 58, l. 7)
 Noël il était annoncé par les cloches

- d. la koutsuma i volyiy ke (p. 72, l. 18)
la coutume elle voulait que
- e. le to al étye dyonz ina jolya sarvyéta (p. 98, l. 19)
le tout il était dans une jolie serviette
- f. kant le jan i parlevan (p. 132, l. 1)
quand les gens ils parlaient
- g. koke vaé tou le monde i nyon prenyan lye kontye
quelquefois tout le monde ils y prenaient leur compte
«quelquefois tous y trouvaient leur compte» (p. 38, l. 29)

Le redoublement de l'objet est moins habituel que celui du sujet :

- (25) a. ko kou de roje, i l'ayan byon mereto (p. 48, l. 22-23)
ce coup de rouge, ils l'avaient bien mérité
- b. kela flou, ne la betevon dyonz ina granda barta
cette crème, nous la mettions dans une grande «pot en grès»
«cette crème, nous la mettions dans un grand pot» (p. 94, l. 23)

Il est nécessaire de distinguer les constructions disloquées des détachements à droite (26). Ces derniers ne constituent pas un procédé de topicalisation : ils apportent *a posteriori* des précisions sur des éléments que l'énonciateur n'a pas spécifiés (cf. Creissels 2006b : 120)¹³.

- (26) a. al aye rézon, ko kayon (p. 104, l. 45-46)
il avait raison, ce cochon
- b. i le chanjevan le sermonte tou louz an (p. 108, l. 21)
ils les changeaient les sarments tous les ans
- c. Te lou pron kelou kayon? (p. 102, l. 41)
tu les prends ces cochons?

¹³ En revanche, selon De Cat (2002 : 180-186), la dislocation à droite, tout comme la dislocation à gauche, est un procédé de topicalisation, et les propriétés distinctives des topiques périphériques de droite et de gauche dérivent directement des caractéristiques prosodiques et syntaxiques des configurations dans lesquelles ils apparaissent. Notre article ne vise pas à traiter de cette problématique, et nous nous intéresserons davantage aux dislocations à gauche où le syntagme nominal redoublé est directement suivi par le pronom clitique (sujet).

Dans les relatives, on ne trouve pas de redoublement. Il est à noter également que l'on ne constate jamais le redoublement d'un syntagme nominal quantifié indéfini comme *personne* ou *quelqu'un*, cf. (27). Dans la phrase (24g), *tout le monde* est repris par le pronom clitique de la 3^e personne du pluriel, et le verbe est au pluriel également, alors que *tout le monde* est généralement suivi d'un verbe au singulier.

- (27) a. to lo monde broje, to le monde fa ina priy^ére
 tout le monde médite, tout le monde fait une prière
 (p. 46, l. 10–11)
- b. chakyæn aye sa morka (p. 98, l. 2)
 chacun avait sa marque
- c. persona l'a maryo (p. 34, l. 29)
 personne l'a marié

Dans leur étude, Bresnan & Mchombo (1987) affirment que l'affixe, ne constituant pas un élément indépendant dans la syntaxe, n'est pas dans la position argumentale, que le syntagme doublé coréférent peut ainsi occuper. En revanche, comme le clitique est un argument, le syntagme doublé coréférent ne peut être que disloqué. Cette prédiction concerne donc les constructions de redoublement et la problématique de la distinction entre le «vrai» redoublement et la dislocation.

En ce qui concerne les redoublements de l'objet, leur faible fréquence suggère une analyse de dislocation: le clitique objet occuperait la position d'argument¹⁴, tandis que le syntagme plein correspondant est disloqué. Nous nous intéresserons alors davantage aux redoublements du sujet.

Le sujet exprimé par un SN n'est souvent pas repris par un pronom clitique du même genre, mais par un pronom clitique neutre, cf. (28): il s'agirait alors d'une dislocation. La coïndexation du syntagme nominal avec le pronom clitique neutre entraîne l'interprétation générique du syntagme disloqué; cela permet même l'apparition d'un syntagme indéfini dans la position de topique¹⁵ (cf. De Cat 2002: 145–154).

¹⁴ Comme nous l'avons remarqué ci-dessus, cela n'interdirait pas une analyse des clitiques objets comme éléments affixaux. En effet, Auger (1994: 93–125) suggère d'analyser les pronoms clitiques sujets et objets du français parlé comme des affixes. Selon elle, les clitiques objets, contrairement aux clitiques sujets, auraient gardé leur statut d'argument tout en étant des affixes lexicaux.

¹⁵ En ce qui concerne l'interprétation générique du syntagme disloqué repris par un pronom clitique neutre, aucune construction de redoublement du corpus ne contredit à l'hypothèse. Nous ne pouvons par contre ni confirmer ni infirmer la remarque de De Cat selon

- (28) la moueindra jalo ou po anéantsi tota ina rekorta (p. 70, l. 3–4)
la moindre gelée ça peut anéantir toute une récolte

La dislocation du syntagme doublé peut se manifester par une valeur pragmatique (interprétation contrastive ou emphatique, introduction ou changement de topique de discours ; cf. Auger 1994 : 116) ou par un caractère prosodique spécifique. Toutefois, De Cat (2005 : 23–24) note que le nombre élevé de topiques n'est pas invraisemblable. Au contraire, le fait que le sujet grammatical coïncide avec le topique représente une tendance générale dans les langues. Même si l'on ne peut attribuer un surplus pragmatique spécial au sens des énoncés, une prosodie spéciale indique la dislocation. Cette prosodie est déterminée, selon De Cat (2002 : 68), en premier lieu par une hausse de la hauteur mélodique et une augmentation de l'intensité sur la dernière syllabe du syntagme disloqué.

En revanche, selon Auger (1994), le critère prosodique décisif pour confirmer la dislocation est la pause. Elle adopte l'hypothèse selon laquelle la dislocation est définie par la possibilité d'une pause et/ou d'une rupture d'intonation : s'il est possible de détacher le syntagme doublé sans changer le sens de la phrase ou sans rendre son emploi maladroit dans le contexte linguistique et dans la situation d'énonciation, alors ce syntagme est probablement disloqué. Par contre, si cette structure intonative modifie l'acceptabilité de la phrase en question, alors il s'agit certainement d'un syntagme redoublé (Auger 1994 : 121). L'absence simple de la pause n'indique donc pas nécessairement la non dislocation.

En conclusion, la structure prosodique ne peut pas fournir de critères univoques et indubitables concernant la dislocation, mais elle peut néanmoins servir d'indice. Dans le chapitre 5.3, nous examinerons les caractéristiques prosodiques de certaines constructions de redoublement du sujet.

En ce qui concerne la valeur pragmatique des constructions de redoublement, les passages suivants sont à considérer :

- (29) a. Le batème a se passoye d'abor apré la néssanse : traé semane ;
Le baptème il se passait d'abord après la naissance trois semaines
[. . .] Le jon k' étyan po riche, kom nezotre,
Les gens qui étaient pas riches, comme nous.DISJ,
lou batème i se passevan avé po byon de sérémoni. . .
les baptèmes ils se passaient avec pas bien de cérémoni. . .

laquelle le pronom clitique neutre permettrait la topicalisation d'un syntagme nominal indéfini, comme dans *Un cochon, ça s'échappe de n'importe où* (De Cat 2002 : 146).

- «D’abord le baptême se passait trois semaines après la naissance ;
[. . .] Pour les gens qui n’étaient pas riches, comme nous, les bap-
têmes se passaient avec peu de cérémonie. . . » (p. 30, l. 22–25)
- b. Le *fyansalye* étyan avan le *maryaje* de *kyınze* jour
Les fiançailles étaient avant le mariage de quinze jours
a ko moman.
à ce moment.
«Les fiançailles précédaient le mariage de quinze jours à cette
époque.» (p. 36, l. 38)
- c. È alor al a *praé* la *suksésyon* itye avé
Et alors il a pris la succession ici avec
ma *more*, è oul a *falyu* *payiy* tou sou *frore*
ma mère, et il a fallu payer tous ses frères
è *sœr*, oul é bon se ke l’*ayiy* le plu
et sœurs, c’ est bien ce qui l’avait le plus
andéto, koua. Ma *more* aye *kouke* sou, lui *ossi*.
endetté, quoi. Ma mère avait quelques sous, lui. *DISJ* aussi.
«Et alors il a pris la succession de la ferme ici, avec ma mère, et il
a fallu payer la part d’héritage de tous ses frères et sœurs, et c’est
bien ce qui l’avait le plus endetté. Ma mère avait un peu d’argent,
lui de même.» (p. 34, l. 19–21)

Dans (29a), on constate le redoublement du sujet deux fois : *le batême a* «le baptême il» et *lou batême i* «les baptêmes ils». La première phrase du passage introduit un nouveau thème : le baptême. Par conséquent, un peu plus loin, le topique de l’énonciation est déjà connu. Le sujet est donc redoublé, qu’il représente un nouvel élément dans l’énonciation ou un topique déjà évoqué. Dans (29b), en revanche, on ne constate pas de redoublement lors de l’introduction du nouveau thème du discours : les fiançailles. Enfin, (29c) montre que le sujet syntagmatique de la deuxième phrase, *ma more* «ma mère», n’est pas redoublé, bien qu’il s’agisse d’un élément introduit antérieurement dans le discours.

En conclusion, il semble que le redoublement n’a pas de rôle dans l’éventuelle interprétation topique du sujet : il ne l’exclut pas ni ne la rend obligatoire. Le redoublement du sujet étant très fréquent, il est possible que le contraste entre la construction de redoublement neutre et la construction de redoublement topicalisante soit neutralisé. L’intonation peut alors servir d’indice afin de distinguer ces deux constructions. Ce type de processus de généralisation de l’utilisation de l’indice pronominal peut être également

constaté dans le français parlé, et l'aboutissement d'un tel développement dans les dialectes italiens du nord (cf. Creissels 2006b : 119).

5. Propriétés morphophonologiques des pronoms clitiques

5.1. Lacunes paradigmatisques

Étant donné que nous nous fondons sur les données d'un corpus, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sujet des lacunes dans les paradigmes. En effet, même si certaines formes ne sont pas attestées dans notre corpus, cela ne permet pas de déterminer si elles sont entièrement absentes des paradigmes. Ainsi, bien que le clitique *je* inversé ne soit attesté que dans les constructions avec «pouvoir» et «savoir» (30a,b), la validité du *je* enclitique avec un verbe comme «chanter» (30c) ne peut être ni infirmée ni confirmée.

- (30) a. Ke porin je ĩnkor vo dzere? (p. 100, l. 14)
 que pourrais je encore vous dire?
 b. ke sè je (p. 32, l. 30)
 que sais je
 c. ?chante je
 chante je

En ce qui concerne l'ordre et la réalisation des séquences de clitiques, on ne constate aucune variation : l'ordre des clitiques entre eux est toujours le même. Les séquences de clitiques attestées sont similaires à celles du français, on peut cependant remarquer une différence : alors qu'en français, le *le* accusatif précède le *lui* datif, dans le parler de Pélussin, *le* suit *nyi*¹⁶, cf. (31).

- (31) le rézĩn ke le vandémou, ou la vandémouza, (p. 136, l. 31–32)
 le raisin que le vendangeur, ou la vendangeuse,
 aye léssiy, è nyi l'ékrazo su la figura
 avait laissé, et lui l'écraser sur la figure
 «le raisin que le vendangeur, ou la vendangeuse, avait laissé, il fallait le
 lui écraser sur la figure»

¹⁶ Il est à noter que, dans le français régional de cette zone géographique, l'ordre des équivalents de ces éléments est le même que dans le dialecte francoprovençal de Pélussin. (Nous remercions ici M. Jean-Baptiste Martin de cette information.)

Selon Zwicky & Pullum (1983), la présence de cases vides dans les paradigmes indique un statut affixal, tandis que leur absence ne fournit pas d'informations pertinentes. Les données dont nous disposons ne nous permettent pas de nous prononcer catégoriquement sur ce critère au sujet du parler de Pélussin. Néanmoins, il est sans doute à supposer que l'ordre interne des séquences de clitiques est fixe. Cela ne force toutefois pas une analyse affixale, mais peut s'expliquer par le fait que les clitiques spéciaux sont concernés par des règles syntaxiques spéciales.

5.2. Interactions morphophonologiques particulières

Certaines idiosyncrasies morphophonologiques peuvent être constatées en ce qui concerne les formes des clitiques en combinaison, ces formes étant imprédictibles à partir des formes isolées :

- (32) a. to lo monde s'yon bête de vaé (p. 112, l. 32)
 tout le monde s'y met parfois
 b. ne n' an servyon plutou pe fère de potsiy (p. 90, l. 17–18)
 nous nous en servions plutôt pour faire des pâtés
 c. ne no non servyon pe fère lou gôfre (p. 90, l. 21)
 nous nous en servions pour faire les gaufres

Entre les clitiques et leur hôte, plusieurs types d'interactions morphophonologiques peuvent être notés. Par exemple, la séquence *je sé* «je sais» peut se réaliser comme *chè* [ʃɛ], tout comme dans le français parlé :

- (33) a. je sé po (p. 46, l. 16)
 je sais pas
 b. chè po si vo savaé (p. 44, l. 34)
 j'sais pas si vous savez

Le pronom clitique sujet neutre *ou* peut être absent dans certaines constructions impersonnelles, cf. (34), ce qui est également possible dans le français parlé.

- (34) a. (ou) n-y aye (p. 30, l. 14 ; p. 34, l. 27)
 (il) y avait
 b. (ou) fo vo dzere ke (p. 88, l. 1–2 & 11)
 (il) faut vous dire que

- c. (ou) ne demœere plu k' a (p. 110, l. 17 & 25)
 (il) ne reste plus qu' à

Un autre type d'idiosyncrasie morphophonologique est la réduction de *la* à *l* (que l'on retrouve en français) et de *nyi* à *ny* devant des hôtes à initiale vocalique (35), ainsi que la réduction de *ne* à *n* devant certaines voyelles (36a,b), contrairement à la forme *nez* devant d'autres (36c).

- (35) a. nez-otre, lou motru, l'amevon byon kela machin' a vapœ
 nous.DISJ, les enfants, l'aimions bien cette machine à vapeur
 (p. 160, l. 36–37)
- b. je ny'è toujours dessondzu, je ponse byon
 je y ai toujours descendu, je pense bien encore
 ankore ny'alo ket an
 y aller cet an
 «j'y suis toujours descendu, je pense bien encore y aller cette année»
 (p. 144, l. 28–29)
- (36) a. nez-otre n' alevon a l'ékola lyebra (p. 58, l. 10)
 nous.DISJ nous allions à l'école libre
- b. n' uzevon avé mon frore ina béssa per an (p. 164, l. 4)
 nous usions avec mon frère une bêche par an
- c. nez étondyon la solo (p. 156, l. 15)
 nous étendions l' airée

Enfin, la forme des pronoms clitiques dépend parfois de leur position par rapport à l'hôte, cf. (37), phénomène une fois encore constaté en français.

- (37) a. vo vodryo (p. 60, l. 29)
 vous voudriez
- b. ke volaé ve don (p. 40, l. 8)
 que voulez vous donc

Toutes ces caractéristiques morphophonologiques n'entraînent pas inévitablement l'analyse affixale des pronoms clitiques. Toutefois, selon Miller (1992 : 178), de telles allomorphies seraient difficiles à traiter dans le composant syntaxique. En revanche, De Cat (2005 : 26) affirme que les propriétés affixales des pronoms clitiques sont accidentelles et dérivent de leur nature hybride.

5.3. Prosodie

L'objectif de ce sous-chapitre est d'observer les interactions prosodiques entre clitiques et hôte ainsi que le comportement prosodique d'un groupe clitique¹⁷.

De prime abord, il semble que les pronoms clitiques ne peuvent pas être accentués, et ils ne portent pas d'accent d'insistance non plus. Dans la phrase *i le tochevan* «ils les touchaient», l'accent d'insistance est sur la première syllabe de *tochevan*, et non sur le clitique (cf. Figure 1 de l'Annexe). Cependant, dans un contexte approprié, il n'est pas impossible qu'un accent contrastif apparaisse sur un pronom clitique (cf. Miller & Monachesi 2003 : 26–27).

Comme nous l'avons noté ci-dessus, le redoublement des syntagmes pleins par des pronoms clitiques est très fréquent dans le parler de Pélussin. Nous avons évoqué également qu'il était important de distinguer les «vrais» redoublements des dislocations. Pour cela, plusieurs facteurs complexes sont à considérer, notamment des facteurs prosodiques. Suivant les propositions d'Auger (1994) et de De Cat (2002) sur ce sujet, nous examinerons trois éléments du domaine de la prosodie : la présence d'une pause entre les syntagmes pleins doublés et le reste de la phrase, la hauteur mélodique et l'intensité.

Dans la phrase *le Reji, oul étsiy in bon galyar* «le Régis, c'était un bon gaillard», il s'agit d'une dislocation : le syntagme nominal n'est pas repris par le pronom clitique masculin *a*, mais par le pronom neutre *oul*. Toutefois, on ne constate pas de pause entre le syntagme doublé et le pronom clitique, en revanche, une hausse mélodique peut être notée sur la dernière syllabe du syntagme disloqué, cf. Figure 2.

Ceci est en contraste avec la phrase suivante sans redoublement ou dislocation : *mon pore même aye éto aréto* «mon père lui-même avait été arrêté», où le sujet ne domine le reste de la phrase ni au niveau de l'intensité, ni au niveau de la hauteur mélodique (cf. Figure 3).

Néanmoins, une hausse mélodique peut caractériser le syntagme nominal sujet même lorsqu'il n'est pas doublé par un pronom, cf. Figure 4 (*le pore Firmein ne s'é po apersyou* «le père Firmin ne s'est pas aperçu»). En outre, la pause entre le syntagme plein et le reste de la phrase peut être due à l'hésitation.

¹⁷ L'analyse a été effectuée à l'aide du logiciel PRAAT de l'Institut de Phonétique d'Amsterdam (<http://www.fon.hum.uva.nl/praat>), à partir de l'extrait d'enregistrement du corpus de Charpigny et al. (1986), téléchargeable dans CLAPI.

Considérons par la suite quatre phrases avec des sujets syntagmatiques redoublés. Dans le cas de *lui al aye po praé sa belouza* «lui il avait pas pris sa blouse, lui» domine le reste de la phrase au niveau mélodique, mais il n'est pas accentué (cf. Figure 5). Dans *le jon il étyan tot a fa son méfyanse* «les gens ils étaient tout à fait sans méfiance», c'est le contraire : *le jon* est plus accentué que la suite, mais l'on ne constate pas de hausse mélodique remarquable (cf. Figure 6). En revanche, la hausse mélodique ainsi que l'accent sur la dernière syllabe du sujet doublé peuvent être notés dans *noutou dou brove payezan i se retrouvon su la faère* «nos deux braves paysans ils se retrouvent à la foire» (cf. Figure 7) et dans *le Réji, al étye davan* «le Régis, il était devant» (cf. Figure 8).

En conclusion, les facteurs de hauteur mélodique, d'intensité ou de pause ne semblent pas permettre de distinguer le redoublement de la dislocation. Même si une hausse mélodique et un accent sur la dernière syllabe du sujet redoublé peuvent être constatés dans certaines propositions, ces facteurs prosodiques ne sont pas réguliers, et il est évident que ces phénomènes sont plus complexes.

6. Conclusion

Les diverses analyses des pronoms clitiques des langues romanes diffèrent en leur traitement morphosyntaxique, ce qui implique souvent le fait que certaines de leurs caractéristiques sont mises en valeurs plutôt que d'autres. Il est à remarquer également que le choix d'un dialecte ou d'un registre donné influe sur l'analyse. Or, en fin de compte, nous pouvons noter, en adoptant la conclusion de Miller & Monachesi (2003), que malgré le grand degré de variation constatée dans le comportement des pronoms clitiques même au sein d'une langue, une tendance peut être relevée : dans la majorité des langues romanes, les pronoms clitiques ont perdu de leur autonomie syntaxique.

Nous avons exposé dans cet article le système et les particularités syntaxiques et morphophonologiques des pronoms clitiques du parler francoprovençal de Pélussin. La considération de la position de ces éléments par rapport au verbe, des constructions de coordination, des interactions morphophonologiques particulières, des caractéristiques prosodiques et des constructions de redoublement a montré que le comportement syntaxique et morphologique des pronoms clitiques du dialecte étudié est très similaire à celui des éléments équivalents du français parlé. En effet, leur positionnement fait référence à des régularités morphosyntaxiques, ils sont contigus au verbe, ils présentent des variantes positionnelles et des idiosyncrasies mor-

phophonologiques. Même si certaines de leurs particularités les rapprochent donc des affixes, il semble qu'ils n'ont pas perdu toute leur autonomie syntaxique et qu'ils peuvent par conséquent occuper la position de l'argument verbal. En outre, ils sont loin d'être obligatoires, comme le seraient les affixes : le redoublement des sujets n'est attesté, dans les propositions avec un syntagme nominal, qu'une fois sur deux environ.

Notre analyse s'étant basée sur un corpus, nous n'avons pas pu nous prononcer au sujet de certains critères afin de trancher entre une approche clitique ou une approche affixale. Toutefois, les similitudes entre le français parlé et le dialecte francoprovençal en question laissent penser que l'analyse de ce premier est entièrement applicable à celle de ce dernier.

Par conséquent, nous n'avons pu relever aucun nouvel argument en faveur d'un traitement particulier. Les modèles théoriques connus et élaborés lors des analyses des pronoms clitiques du français parlé sont applicables aux données du parler de Pélussin.

Cependant, les dialectes francoprovençaux étant très divers, le parler que nous avons étudié ne reflète pas nécessairement le comportement des pronoms clitiques de toutes les variétés de cette langue. Davantage d'analyses dialectales contribueraient donc à l'évolution de l'étude des clitiques pronominaux, et enrichiraient les recherches sur les langues romanes.

7. Annexe

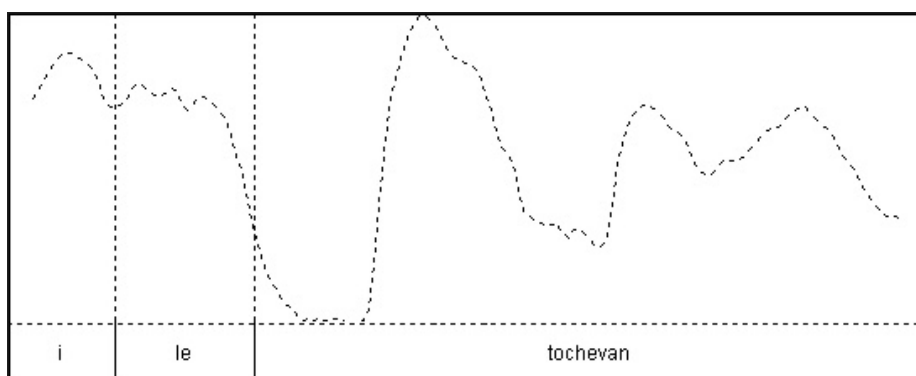


Figure 1: Intensité : accent d'insistance (p. 192, l. 5).

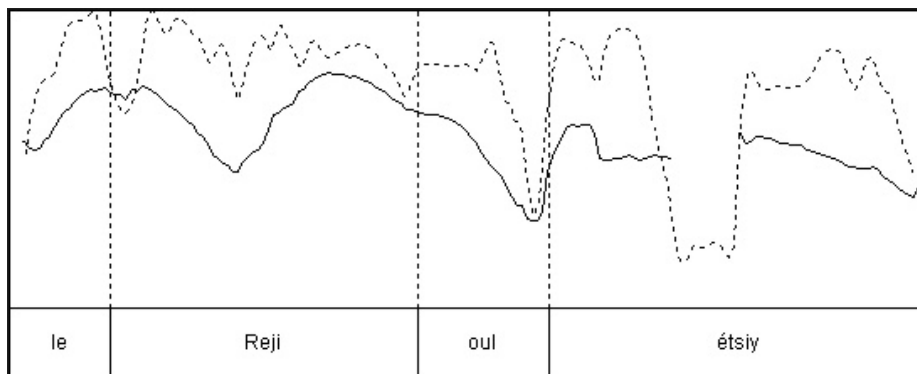


Figure 2: Intensité (---) et hauteur mélodique (—) : dislocation (p. 192, l. 28).

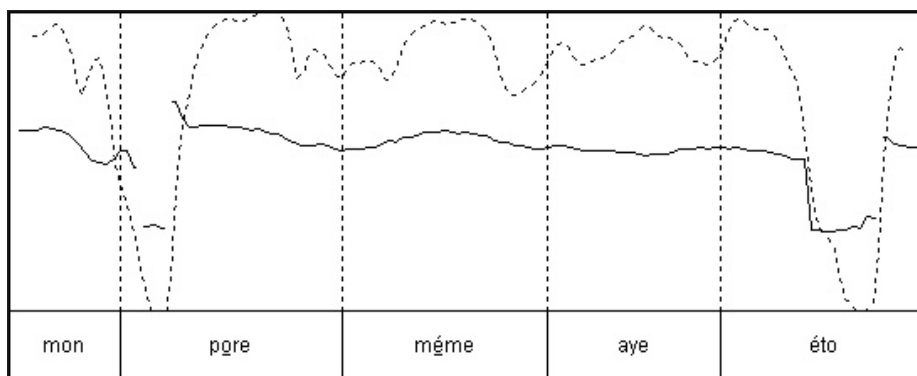


Figure 3: Intensité (---) et hauteur mélodique (—) : sujet non doublé (p. 192, l. 21).

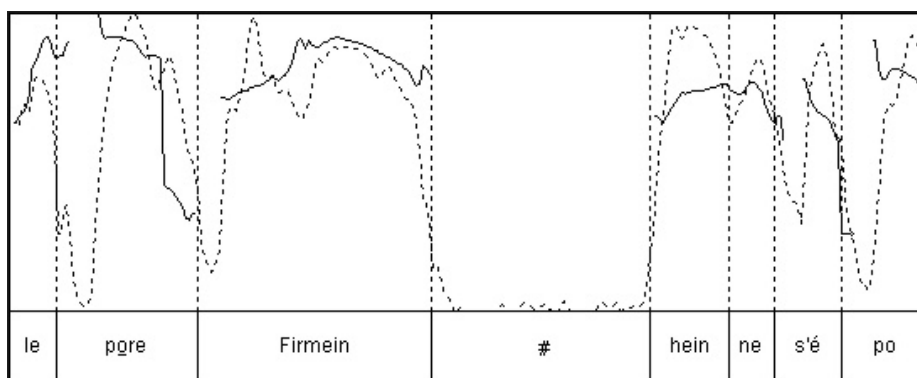


Figure 4: Intensité (---) et hauteur mélodique (—) : et pause (#) : sujet non doublé (p. 194, l. 24).

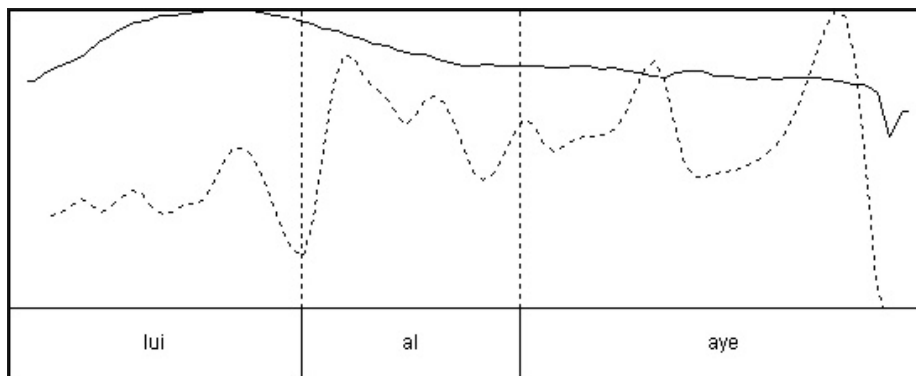


Figure 5: Intensité (---) et hauteur mélodique (—) (p. 190, l. 31).

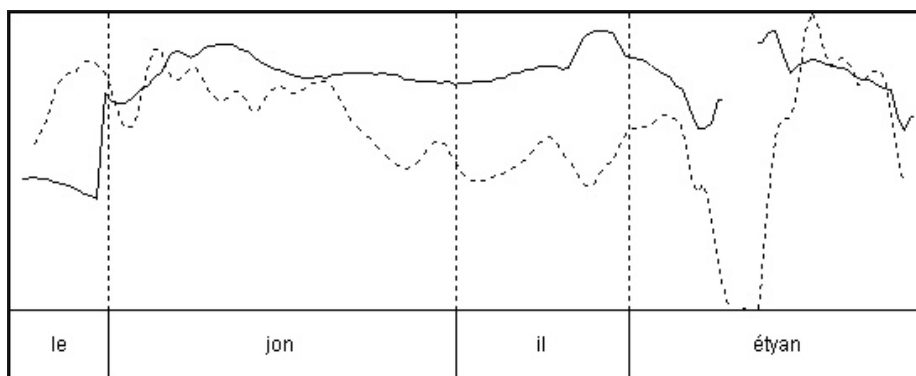


Figure 6: Intensité (---) et hauteur mélodique (—) (p. 194, l. 14).

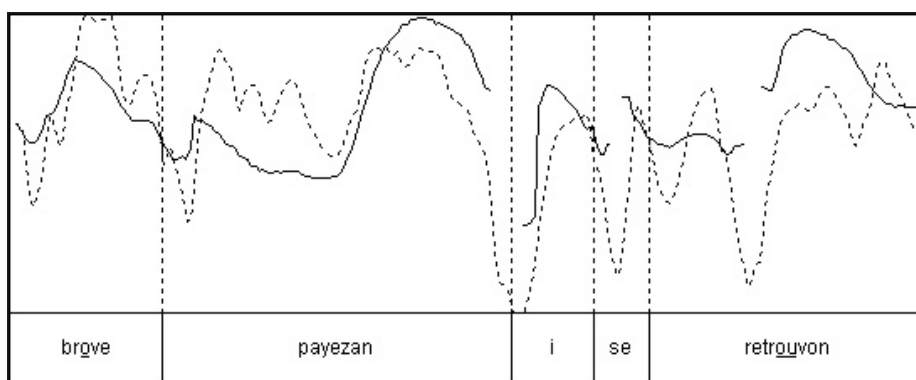


Figure 7: Intensité (---) et hauteur mélodique (—) (p. 194, l. 21).

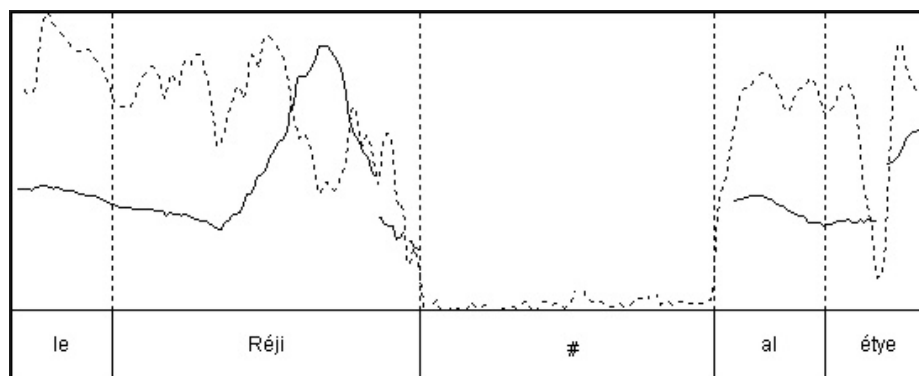


Figure 8: Intensité (---) et hauteur mélodique (—) et pause (#)
(p. 194, l. 7).

Bibliographie

- Anderson, S. R. (1992) : *A-Morphous Morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Auger, J. (1994) : *Pronominal Clitics in Québec Colloquial French: A Morphological Analysis*. Thèse de Doctorat. University of Pennsylvania.
- Bert, M. (2001) : *Rencontre de langues et francisation: L'exemple du Pilat*. Thèse de doctorat. Université Lumière Lyon 2.
- Bresnan, J. & S. Mchombo (1987) : Topic, pronoun, and agreement in Chicheŵa. *Language* 63 : 741–781.
- Charpigny, F., A.-M. Grenouiller & J.-B. Martin (eds.) (1986) : *Marius Champailler, paysan de Pélussin*. Aix-en-Provence : Edisud, Editions du CNRS.
- Creissels, D. (2006a) : *Syntaxe générale: Une introduction typologique*. Vol. I : Catégories et constructions. Paris : Hermès.
- Creissels, D. (2006b) : *Syntaxe générale: Une introduction typologique*. Vol. II : La phrase. Paris : Hermès.
- Cummins, S. & Y. Roberge (1994) : A morphosyntactic analysis of Romance clitic constructions. In : M. L. Mazzola (ed.) *Issues and Theory in Romance Linguistics*. Washington DC : Georgetown University Press. 239–257.
- De Cat, C. (2002) : *French Dislocation*. Thèse de Doctorat. University of York.
- De Cat, C. (2005) : French subject clitics are not agreement markers. *Lingua* 115 : 1195–1219.
- Gerlach, B. (2002) : *Clitics Between Syntax and Lexicon*. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins.

- Kayne, R. S. (1975) : *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*. Paris : Éditions du Seuil, 1977.
Titre original : *French Syntax. The Transformational Cycle*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Labelle, M. (1985) : Caractère post-lexical de la cliticisation française. *Linguisticae Investigationes* 9 : 83–96.
- Martin, J.-B. (2005) : *Le Francoprovençal de poche*. Assimil.
- Miller, P. (1992) : *Clitics and Constituents in Phrase Structure Grammar*. New York : Garland.
- Miller, P. & P. Monachesi (2003) : Les pronoms clitiques dans les langues romanes. In : D. Godard (ed.) *Langues Romanes, problèmes de la phrase simple*. Paris : CNRS Editions. 67–123.
- Nübling, D. (1992) : *Klitika im Deutschen*. Schriftsprache, Umgangssprache, alemanische Dialekte. Tübingen : Gunter Narr.
- Rizzi, L. (1986) : On the Status of Subject Clitics in Romance. In : O. Jaeggli & C. Silva-Corvalan (eds.) *Studies in Romance Linguistics*. Dordrecht : Foris. 391–419.
- Zwicky, A. M. (1977) : *On clitics*. Bloomington : Indiana University Linguistic Club.
- Zwicky, A. M. & G. K. Pullum (1983) : Cliticization vs. inflection : English *n't*. *Language* 59 : 502–513.